



MISSION INTERNATIONALE D'OBSERVATION D'ELECTIONS

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'élection en Géorgie a respecté la plupart des engagements mais il reste encore des difficultés à surmonter de toute urgence

Strasbourg, 06.01.2008 – L'élection présidentielle du 5 janvier en Géorgie a respecté pour l'essentiel la plupart des normes internationales en matière d'élections démocratiques, mais elle a mis en lumière d'importantes difficultés qu'il convient de traiter de toute urgence, selon la déclaration commune préliminaire des membres de la Mission internationale d'observation de l'élection.

Il s'agissait de la première élection présidentielle véritablement concurrentielle organisée dans le pays, qui permettait aux électeurs de la Géorgie d'exprimer leurs préférences politiques. La campagne électorale s'est déroulée dans un contexte fortement polarisé et caractérisé par un climat de méfiance généralisée et de nombreuses allégations de violations. La distinction entre les activités du gouvernement et la campagne de l'ancien président n'a pas toujours été très nette, ce qui a contribué à l'inégalité des conditions de campagne des candidats.

Quelque 85 parlementaires et 340 observateurs à court terme ont suivi l'élection pour le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE (BIDDH), l'Assemblée parlementaire de l'OSCE (AP-OSCE), l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) et le Parlement européen (PE).

« En raison de l'environnement extrêmement concurrentiel de la campagne, je pense que cette élection est l'expression du libre choix des citoyens de la Géorgie, mais d'énormes défis restent à relever », a déclaré le Président émérite de l'AP-OSCE, Alcee L. Hastings, coordinateur spécial de la mission de l'OSCE pour l'observation à court terme de l'élection.

Mátyás Eörsi, chef de la délégation de l'APCE, a déclaré pour sa part : « Cette élection, qui de toute évidence n'était pas parfaite, a permis à la population géorgienne d'apporter une réponse démocratique à la crise politique récente. Il convient de féliciter les Géorgiens pour l'engagement envers les principes démocratiques qu'ils ont manifesté le jour du scrutin. Maintenant, c'est aux autorités d'entendre nos critiques et de corriger de toute urgence les manquements constatés. Pour la stabilité du pays, j'appelle tous les acteurs à tirer la conclusion de cette élection d'une manière qui garantisse sa légitimité aux yeux des Géorgiens ».

De son côté, Marie Anne Isler-Beguín, qui dirigeait la délégation du PE, a déclaré : « Cette élection constitue une nouvelle étape vers un renforcement de la jeune et encore fragile démocratie géorgienne. Il faut en tirer immédiatement les leçons nécessaires pour les prochaines élections législatives, qui ont été décidées par plébiscite. L'Union européenne continuera d'aider la Géorgie dans ce domaine, notamment grâce aux instruments de la politique européenne de voisinage ».

La politique européenne de voisinage a été mise au point en 2004, dans le but d'éviter l'apparition de nouvelles fractures entre l'Union européenne élargie et ses voisins et de renforcer la prospérité, la stabilité et la sécurité de tous les Etats concernés.

M. l'Ambassadeur Dieter Boden, chef de la mission à long terme du BIDDH de l'OSCE, a déclaré : « Nous avons observé une élection qui a été préparée de manière professionnelle, mais nous ne rendrons pas service à la démocratie géorgienne si nous ne dénonçons pas également ouvertement les manquements aux engagements pris envers l'OSCE, tels que les actes d'intimidation. Les problèmes de ce type doivent être traités de toute urgence et par les moyens appropriés ».

Malgré le délai très court dont elle disposait, la Commission électorale centrale a préparé l'élection d'une manière globalement professionnelle, dans la transparence et en menant une importante campagne d'éducation. Cependant, sur des questions controversées, ses membres ont agi de manière partisane et n'ont pas toujours respecté la neutralité requise d'une administration responsable de l'organisation d'élections.

La campagne a été assombrie par de très nombreuses allégations d'intimidations et de pressions, dont plusieurs étaient justifiées. La campagne en faveur de l'ancien président a souvent été associée avec la mise en œuvre des programmes de protection sociale.

Dans la plupart des bureaux de vote visités, le scrutin a été bien organisé et s'est déroulé dans le calme, avec cependant des variations importantes selon les régions et des cas isolés de violations graves. Dans certains cas, les opérations ont été marquées par une grande confusion et des problèmes de procédure, concernant le marquage à l'encre, mesure visant à empêcher les votes multiples. Environ 5 % des électeurs ont été ajoutés aux listes électorales le jour du scrutin. Les observateurs sont plus critiques à l'égard des opérations de dépouillement, qui ont été longues et n'ont pas toujours respecté la procédure.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

- **M. l'Ambassadeur Dieter Boden**, chef de la MOE de l'OSCE/BIDDH, à Tbilissi (+995-32-487 841) ;
- **Urdur Gunnarsdottir**, porte-parole de l'OSCE/BIDDH (+48-603-683 122) ; ou Tatyana Bogussevich, conseillère pour les élections à l'OSCE/BIDDH, à Varsovie (+48-22-520 0600) ;
- **Andreas Baker**, AP OSCE (+45-60 1080 30) ;
- **Bas Klein**, APCE (+33-6622 65489) ;
- **Stefan Pfitzner**, Parlement européen (+32-498 983 295)